

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 janvier 2021

RÉNOVANT GOUVERNANCE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
EN GUADELOUPE - (N° 3669)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL29

présenté par
Mme Benin, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 11, substituer au mot :

« II »

les mots :

« Le syndicat mixte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.